

BUDGET PARTICIPATIF



DÉPOSEZ VOS PROJETS
JUSQU'AU 11 AVRIL 2023 SUR
participer.loire-atlantique.fr

Loire
Atlantique

UN ENGAGEMENT DU DÉPARTEMENT

Le 27 février, le Département lance son BUDGET PARTICIPATIF

Le budget participatif permet aux citoyen·nes d'imaginer, de proposer et de décider par le vote, des projets d'intérêt général qui seront financés par le Département de Loire-Atlantique. Il donne ainsi le pouvoir aux citoyen·nes de s'impliquer dans la vie publique et dans l'amélioration de leur cadre de vie.



À VOS IDÉES!

**Le Département s'engage plus
fortement en faveur de la participation
citoyenne et renforce son action en
lançant un nouveau dispositif :
son premier budget participatif.**

Un budget de 2 millions d'euros va ainsi servir à financer des projets proposés directement par des citoyen·nes et soumis au vote des habitant·es.

Nous sommes impatients de découvrir vos propositions pour construire une Loire-Atlantique plus solidaire, plus écologique et plus citoyenne.

Alors, à vos idées!

Michel Ménard
Président du Département
de Loire-Atlantique



Les 4 choses à savoir sur le budget participatif



- ✓ **Toutes les personnes à partir de 16 ans** qui habitent, étudient, travaillent **en Loire-Atlantique**, et les associations domiciliées en Loire-Atlantique peuvent proposer un projet et chacun·e peut voter.
- ✓ Le montant pour la réalisation des projets est de 2 millions d'euros, dans la limite de **50 000 € par projet** (dépenses d'investissement).
- ✓ Les projets proposés doivent être réalisables **dans les 2 ans**.
- ✓ Les projets proposés au budget participatif doivent s'inscrire dans **les domaines de l'éologie, des solidarités et de la citoyenneté**.

Les citoyen·nes sont associé·es à toutes les étapes du budget participatif : appel à projets, analyse des projets, vote, évaluation des projets.

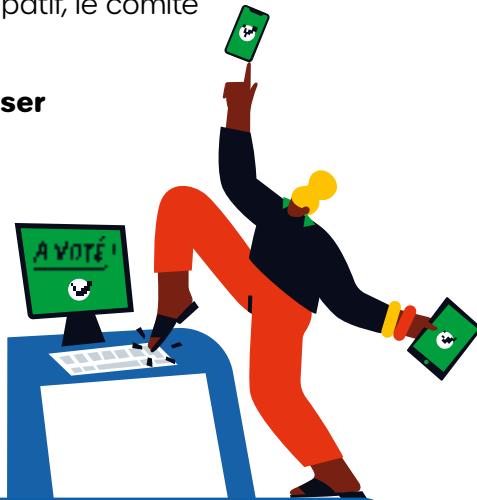
La plateforme

participer.loire-atlantique.fr/budgetparticipatif



Cette plateforme est la porte d'entrée de toutes les étapes du budget participatif, pour :

- ✓ trouver des **infos pratiques** sur le dépôt de projet, le règlement du budget participatif, le comité citoyen,
- ✓ créer votre compte pour **déposer** votre projet,
- ✓ **consulter** les idées déjà proposées,
- ✓ **voter** pour vos projets favoris à partir du 9 octobre 2023.

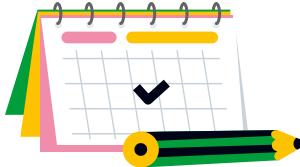


Le comité citoyen

Pour accompagner ce premier budget participatif, le Département de Loire-Atlantique met en place une instance citoyenne au cœur du dispositif : le comité citoyen. Il prend part à l'ensemble de la démarche, pour en assurer la transparence, et apporter une vision citoyenne à toutes les étapes du budget participatif. 24 personnes, aux profils variés le composent : 18 citoyen·nes, 3 conseillères et conseillers départementaux, 2 agent·es du Département et 1 représentant·e d'Imagine LA (conseil de développement de Loire-Atlantique).



Les dates à retenir



Lancement de l'appel à propositions,
c'est le moment de réfléchir à son projet
pour le déposer sur la plateforme
participer.loire-atlantique.fr/budgetparticipatif

27 février
au 11 avril
2023

Les services du Département et le comité citoyen analysent les projets. Ils vérifient
qu'ils sont recevables – qu'ils remplissent
bien tous les critères – et qu'ils sont
faisables, en termes de coût,
de calendrier, de techniques.

à se



9
au 13

Décembre
2023

2024
2025

**Mars
septembre
2023**

**octobre
3 novembre
2023**

e



On vote! Tous les projets soumis au vote peuvent être consultés sur la plateforme participer.loire-atlantique.fr/budgetparticipatif. Les habitant·es peuvent voter pour 3 à 10 projets.

À la suite du vote du public et de son analyse par le comité citoyen, **les projets lauréats sont annoncés.**

C'est le moment de réaliser les projets retenus!

BESOIN D'AIDE ?

Si vous souhaitez être aidé-e dans la conception de votre projet, vous pouvez être accompagné-e par les équipes du Département lors de l'un des 12 ateliers organisés partout en Loire-Atlantique :

PONTCHÂTEAU

- Lundi 20 mars de 18h à 20h
Salle Ginko de la Boule d'Or
Rue Maurice Sambron

CLISSON

- Mardi 21 mars de 18h à 20h
- Mercredi 5 avril de 18h à 20h
Salle 101
2 cours des Marchés de Bretagne

NOZAY

- Mercredi 22 mars de 18h à 20h
Salle des étangs
3 route de la base de loisirs

REZÉ

- Mercredi 22 mars de 18h à 20h
Centre socio-culturel du Château
11 place Jean-Perrin

ANCENIS-SAINT-GÉRÉON

- Jeudi 23 mars de 18h à 20h
- Mardi 4 avril de 18h à 20h
Salle 019 - 118 place du Maréchal Foch

PORNIC

- Vendredi 24 mars de 18h à 20h
Salle Lac de Grand-Lieu
10 rue du Dr Auguste Guilmin

CHÂTEAUBRIANT

- Mardi 4 avril de 18h à 20h
Salle Françoise de Foix (bât.B)
10 rue d'Ancenis

MACHECOUL-SAINT-MÈME

- Mardi 4 avril de 18h à 20h
Espace départemental de solidarité
Salle le Falleron - boulevard des Prises

NANTES

- Jeudi 6 avril de 18h à 20h
Salle Simone Veil - 26 boulevard Victor Hugo

SAINT-NAZAIRE

- Jeudi 6 avril de 18h à 20h
Salle France - 12 place Pierre Sémard



Inscrivez-vous en ligne
sur participer.loire-atlantique.fr
ou par téléphone au **02 40 99 10 00**.



Département de Loire-Atlantique
Service participation citoyenne et usages numériques
3 quai Ceineray - BP 94109 - 44041 Nantes cedex 1
Tél. 02 40 99 10 00
Courriel : participation.citoyenne@loire-atlantique.fr
Site internet : participer.loire-atlantique.fr/budgetparticipatif